

RÈGLEMENT TRIAL 2021 CHAMPIONNAT DE LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

La Ligue de Nouvelle Aquitaine met en jeu un championnat de Trial selon les dispositions suivantes :

1 DÉFINITION

L'ensemble des compétitions de MOTO TRIAL FFM, LMNA, organisées sur son territoire serviront de support au CHAMPIONNAT DE LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE MOTO TRIAL 2021.

2 CONCURENTS

Catégories : Mêmes couleur de flèches que le Championnat de France.
Les épreuves du Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine sont ouvertes à tous pilotes licenciés nationaux, membres d'un club FFM.
Seuls les pilotes licenciés dans un club de la Ligue Nouvelle Aquitaine pourront prétendre au classement général du Championnat de Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les titres de Champions de Ligue seront décernés aux vainqueurs des niveaux suivants :

Noms des catégories :	Noms des catégories :
S4	S2
S4+ Tracés 50% S4, 50% S3	OPEN Tracés 50% S2 – 50%
S3	S1
S3+ Tracés 50% S3 – 50% S2	

3 CHAMPIONNAT NOUVELLE AQUITAINE

Pour pouvoir être classé au Championnat LMNA de Trial de l'année en cours, il faudra que le pilote ait participé au minimum à 60% des épreuves.
Le championnat de ligue se déroulera sur l'ensemble des épreuves organisées sur son territoire.
Une attribution de points sera faite selon le tableau suivant :

1 ^{er} : 20pts	2 ^{ème} : 17 pts	3 ^{ème} : 15pts	4 ^{ème} : 13pts
5 ^{ème} : 11pts	6 ^{ème} : 10pts	7 ^{ème} : 9pts	8 ^{ème} : 8pts
9 ^{ème} : 7pts	10 ^{ème} : 6pts	11 ^{ème} : 5pts	12 ^{ème} : 4pts
13 ^{ème} : 3pts	14 ^{ème} : 2pts	15 ^{ème} et + : 1pts	

Le club qui organisera l'épreuve finale sera chargé d'organiser la remise des prix du Championnat de LMNA de Trial de l'année en cours.

4 ACCUEIL ADMINISTRATIF ET ENGAGEMENTS

Le règlement propre à chaque épreuve sera établi et défini par les différentes prescriptions des règles techniques et de sécurité de la discipline : RTS Trial
L'accueil administratif se fera à partir de 8h30 jusqu'au dernier départ.
L'heure de départ devra être calculée pour une fin de course au plus tard à 17h30, (favoriser les départs après 10h30).

→ 4.1 - ACCUEIL ADMINISTRATIF

A leur arrivée sur le lieu de l'épreuve, les concurrents doivent se présenter à l'accueil administratif munis de :

- Leur licence correspondante (Nationale Compétition Trial, Nationale Compétition...) pour l'année en cours. ou,
- Leur licence « une manifestation » prise à l'avance accompagnée d'un certificat médical dont le formulaire est à télécharger sur le site <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>, et dûment complété par un médecin habilité.
- Une pièce d'identité.
- Leur permis de conduire et leur attestation d'assurance de l'année en cours pour les trials en circuit ouvert.

→ 4.2 - ENGAGEMENTS

- Les coureurs devront adresser directement leur demande d'engagement aux clubs organisateurs. Les bulletins d'engagement devront être retournés, dûment complétés, au club organisateur au plus tard huit jours avant la date de la manifestation.
- Les bulletins d'engagements sont disponibles par téléchargement sur le site www.liguemotonouvelleaquitaine.org
- Pour les concurrents mineurs, l'attestation parentale sera obligatoire.
- Les organisateurs seront tenus d'accepter les engagements de tous les pilotes de la Ligue répondant aux conditions de l'article 5.
- Le montant de l'engagement sera de 30€ pour les pilotes de plus de 17ans et 15 € pour les pilotes de moins de 17 ans, si le coureur s'engage au plus tard huit jours avant la date de la manifestation. Sinon, l'engagement pourra être pris le jour de l'épreuve. Le montant de l'engagement sera alors 35 € pour les plus de 17 ans, et 20 € pour les moins de 17 ans.
- La LMNA, propose l'inscription sur Engage Sport.

Les coureurs ayant adressé leur engagement et qui par suite d'impossibilité matérielle ou autre, ne pourront participer à une épreuve, devront prévenir les organisateurs de leur indisponibilité dans les meilleurs délais.
Un montant de 2€ pour chaque engagement sera reversé à la ligue pour le défraiement des officiels

5 CONTRÔLES TECHNIQUES

- Se référer au RTS de la discipline.

Tout coureur engagé dans une épreuve devra se présenter au contrôle technique qui constatera la conformité aux exigences des Règles Techniques et de Sécurité (plaque et feux obligatoires pour les épreuves sur parcours ouvert à la circulation), le coupe-circuit de type bracelet est obligatoire, les flasques de protection de couronne, et de disques de freins sont obligatoires,
Le fait de ne pas se soumettre à ces obligations entraînera immédiatement la DISQUALIFICATION du concurrent.
Toutes les nouvelles épreuves seront précédées d'une visite du Président de la Ligue, ou d'un de ses délégués.

6 ZONES

Chaque organisateur pourra choisir le nombre de Zones parcourues, tout confondu, par chaque concurrent. Elles devront être entre 27 et 36 par épreuve.
Chaque organisateur pourra utiliser le format qui lui convient le mieux.

Exemple :

3 Tours de 10 Zones = 30 zones parcourues
4 Tours de 9 Zones = 36 zones parcourues

7 CLASSEMENT GÉNÉRAL

Un coureur ne participant pas à une épreuve de Championnat de Ligue par suite de sa participation à une épreuve de Championnat de France se déroulant à la même date, marquera un nombre de points équivalent à la moyenne des points obtenu sur les autres épreuves du Championnat LMNA de l'année en cours.

Ce sera alors au pilote de faire valider ses points auprès de la Commission de Trial en fournissant un justificatif validé par le CLUB ORGANISATEUR du Championnat de France.

Seront déclarés vainqueurs pour l'année de référence, dans chaque catégorie, les coureurs ayant totalisé le plus grand nombre de points selon la méthode définie à l'article 3.

En cas d'égalité au classement général, les coureurs seront départagés en tenant compte du nombre de places de premier.

En cas d'égalité de places de premier, il sera tenu compte du nombre de places de second, troisième et ainsi de suite, et en dernière limite du meilleur dernier résultat
Le classement général annuel sera publié par le responsable de la Commission Trial, en tenant compte de tous les résultats et sera officialisé lors de la réunion de fin d'année de la commission.

8 RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats.
Elles devront être formulées au directeur de course accompagnées d'un versement d'une somme de 75€ €.

Chaque réclamation ne doit se référer qu'à un seul sujet.

OUVERTURE (extrait du règlement national)

Chaque région peut inscrire plusieurs équipes dans chaque catégorie.
Les concurrents ne peuvent représenter que la région où ils sont licenciés. Ils peuvent représenter la Ligue où ils résident après accord de la Ligue où ils sont licenciés.
La participation au Trial des Régions est recommandée.
Aucune autre épreuve comptant pour un Championnat de Ligue ne peut être organisée le même jour.

CONCURRENTS

Constitution des Equipes et spécificités de la course
Les équipes de Coupe, de Trophée et de Challenge doivent être constituées de 3 pilotes et correspondre à une des formules suivantes (voir tableau).
Les équipes féminines seront constituées de 2 pilotes (possibilité de 2 régions différentes).
Le délégué de Ligue peut être concurrent.

Récapitulatif pour la Coupe, le Trophée et le Challenge des Régions

Catégorie Equipe	Couleur des flèches	Composition des équipes	Nombre de tours	Temps de course
COUPE	BLEUES	1 S1 ou Open	2	7 h
	VERTES	1 S2		
	JAUNES	1 pilote inférieur S2		
TROPHÉE	VERTES	2 S2		
	JAUNES	1 pilote inférieur S2		
CHALLENGE	JAUNES	3 pilotes inférieurs S2 L'âge cumulé des 3 pilotes de l'équipe ne doit pas dépasser 80 ans à la date de l'épreuve		
FÉMININES	JAUNES	2 pilotes		

S1, Open et S2 pilotes ayant participé au Championnat de France de l'année en cours et les pilotes de la liste de notoriété 2021.

Les pilotes élités et/ou experts ayant figuré sur une liste de notoriété au cours des 10 dernières années,

Ne sont pas autorisés à participer (voir liste de restriction).

S2 et niveaux inférieurs, pilotes ayant participé au Championnat de Ligue de l'année en cours.

→ Assistant

Les équipes désirant les services d'un ou deux assistants doivent les inscrire auprès de l'organisateur en conformité avec les articles 4.1, 4.3 et 5.1 (licence sportive, contrôle technique) et payer un droit d'engagement s'élevant à 20 € par assistant. Les assistants porteront le maillot de leur région.

Un seul assistant est autorisé dans la zone.

Le port du casque et de gants est obligatoire pour l'assistant qui rentre dans la zone pour assurer son pilote.

La protection dorsale est fortement recommandée pour 2021.

Pour des raisons de sécurité, le port d'un sac de transport n'est pas autorisé à l'intérieur de la zone.

→ Protocole de sélection pour le Trial des régions.

Une sélection des pilotes de la LMNA sera établie d'après les résultats des 5 premières épreuves de zones dont liste ci-après :

- ALLASSAC 28/02/21
- ST PRIEST TAURION 21/03/21
- FRONTENAC 04/04/21
- SARDENT Les Caurades 11/04/21
- PUYREAU (16) 20/06/21

La commission Trial de la LMNA établira en priorité une sélection des pilotes roulants dans les catégories les plus élevées parmi les sélectionnés.

Exemple : Coupe : 1 S1 ; 1 S2 ; 1 S3+ - Trophée 2 S2 ; 1 S3 +

Pour chaque équipe et chaque catégorie de ligue, seront sélectionnés en priorité les pilotes en tête de leur catégorie du classement établi à partir des 5 premières épreuves du championnat de ligue de la LMNA, et sur proposition du Président de commission de la LMNA.

Une proposition sera faite dès fin Juin, après la dernière épreuve de sélection.

Après établissement de la sélection des équipes, chaque membre de la commission sera chargé de contacter les pilotes concernés, adhérents à son club, et rendra compte au Président.

In fine, celui-ci communiquera le résultat à l'ensemble de la commission.

Une participation au frais de déplacement des officiels sera facturée par la ligue à raison de 2 € par pilote présent, la liste des officiels de chaque discipline concernés est proposé par le comité des officiels et validé par le comité directeur.

Calendrier du Championnat LMNA de TRIAL 2021- a la fin du règlement Educatif.

CHALLENGE DÉCOUVERTE ÉDUCATIF TRIAL

1 GÉNÉRALITÉS

La Ligue Nouvelle-Aquitaine organise un Challenge de Découverte Trial Educatif (CDTE) Nouvelle-Aquitaine en 3 catégories TrE1, TrE2 et TrE3. Ces challenges sont ouverts aux détenteurs d'une licence annuelle, d'une licence une manifestation, ou de la licence découverte sportive LJD (jusqu'à 11 ans).

2 CARACTÉRISTIQUES

CATÉGORIES	AGES	MACHINES AUTORISÉES	NOMBRE DE ZONES	COULEUR DES FLÈCHES
TrE1	8 ans (révolus) à 13 ans	Cylindrée < 125cc ou électrique	15 maximums	Noir (S4)
TrE2	7 ans (révolus) à 12 ans	Cylindrée < 80cc ou Électrique < 24"	3 tours de 5 zones	Orange
TrE3	6 ans (révolus) à 11 ans	Cylindrée < 80cc et boîte automatique ou électrique < 20"	3 tours de 5 zones	Blanche

TrE1 :

→ Les pilotes effectueront 2 tours – Sur chaque tour, seul les 7 meilleurs résultats en zone seront comptabilisés.

Si le tracé Séniors 4 comporte 8 zones ou moins et si l'interzone est considérée « roulante » par l'organisateur, celui-ci pourra faire le choix de 3 tours – Sur chaque tour, seul les 5 meilleurs résultats en zone seront comptabilisés.

→ Les pilotes seront obligatoirement accompagnés d'un adulte licencié, les conditions d'accès aux zones de celui-ci se feront sous les directives des commissaires de zone.

TrE2 et TrE3 :

Les 5 zones spécifiques à ces catégories seront situées dans un rayon de moins d'un kilomètre du départ.

L'accès aux zones n'est autorisé qu'aux officiels de la journée.

Uniquement pour des raisons de sécurité et lors du passage d'un pilote, un accompagnateur pourra pénétrer dans une zone après autorisation de l'éducateur.

Sur avis de la commission, une dérogation d'âge pourra être demandé suivant le niveau du pilote (dans la limite des Règlements Spécifiques de la Spécialité).

3 ÉVALUATION

Les évaluations du challenge découverte éducatif Trial 2021 porteront sur les compétences de pilotage, sur le comportement et le respect de réglementations faites sur les épreuves inscrites au calendrier, le résultat sera pris en compte sur chaque journée. Une attribution de points sera faite selon le tableau suivant :

1 ^{er} : 20pts	2 ^{ème} : 17 pts	3 ^{ème} : 15pts	4 ^{ème} : 13pts
5 ^{ème} : 11pts	6 ^{ème} : 10pts	7 ^{ème} : 9pts	8 ^{ème} : 8pts
9 ^{ème} : 7pts	10 ^{ème} : 6pts	11 ^{ème} : 5pts	12 ^{ème} : 4pts
13 ^{ème} : 3pts	14 ^{ème} : 2pts	15 ^{ème} et + : 1pts	

Dans le cas d'un écart de comportement ou de non respect (pilotes ou accompagnateurs)

teurs) envers les organisateurs ou les officiels, le pilote sera pénalisé de 5 points supplémentaires sur son résultat de l'épreuve puis se verra retirer les points du challenge acquis lors de l'épreuve en cas de récidive.

Les pilotes qui n'auront pas effectué la totalité des 3 tours de 5 zones ne seront pas classés pour le challenge. Ils pourront néanmoins être récompensés à la remise des prix de la journée.

4 DÉROULEMENT

Une journée du CDTE se déroulera comme suit :

A partir de 10h : Échauffement des pilotes organisé par l'éducateur délégué de la journée. Lors de la première participation d'un ou de plusieurs pilotes, cet échauffement pourra permettre de déterminer la catégorie d'un pilote, pour cela, une zone de franchissement sera choisie par l'éducateur. Chaque pilote devra avoir la possibilité d'effectuer le même nombre d'essais sur cette zone pour que cela n'est aucune incidence sur l'évaluation de la journée.

Vers 11h : 1^{er} tour, début du franchissement des zones. Chaque pilote franchira 1 fois chaque zone selon sa catégorie.

Après le premier tour : Pause d'une heure minimum

Vers 13h : 2^{ème} et 3^{ème} tour dans les mêmes conditions que le 1^{er}. Une pause d'1/2 h minimum sera prévue entre les deux tours de l'après midi.

Vers 17h30 : Remise des prix.

Pour des raisons de sécurité, l'éducateur pourra, s'il le juge nécessaire, allonger les temps de pauses ou en rajouter.

5 ÉQUIPEMENTS

Casque homologué, bottes, gants, pantalon, manches longues et protection dorsale conformément au règlement national. Non obligatoire, les coudières et genouillères sont recommandées.

6 TECHNIQUE

Un contrôle technique sera organisé en début de journée : les machines présentées devront être conformes aux règles techniques nationales de la discipline. L'équipement sera également contrôlé lors de cette visite.

7 ENGAGEMENT

Les engagements se feront auprès du club organisateur.

Le montant des droits d'engagement est de 15€ si l'engagement est envoyé 7 jours avant la date de l'épreuve. Ce montant sera majoré de 5€ en cas d'engagement plus tardif.

Le bulletin d'engagement comportant une autorisation parentale, doit impérativement être signé par un représentant légal de l'enfant participant.

8 OFFICIEL

Les officiels sont ceux présents sur place pour l'épreuve de trial national sur la même journée.

Un éducateur qualifié sera désigné par la ligue Motocycliste Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les pilotes éducatifs.

9 ORGANISATEUR

Les organisateurs d'une manche du CDTE seront en charge du tracé des 5 zones. Afin de favoriser la participation de pilotes sur motos électriques, l'organisateur devra permettre l'accès à des prises électriques (modèle standard) pour les participants le demandant.

L'organisateur devra fournir à tous les pilotes, présents lors de la remise des prix, ayant participé à la journée, un lot de valeur similaire.

10 CLASSEMENT DU CHALLENGE

Les 1^{er} de chaque catégories seront récompensés en fin d'année lors de la remise des prix de la Ligue Nouvelle-Aquitaine qui aura lieu lors de la finale (Pour 2021 : Panazol le 10/10). En cas d'égalité, se reporter au règlement national.

ÉPREUVES Calendrier provisoire 2021